



# L'Isle-Adam

Ville parc • Ville numérique

Publié sur *L'Isle-Adam* (<https://www.ville-isle-adam.fr>)

[Accueil](#) > Monument aux morts - île du Prieuré

Stèle commémorative aux résistants de 1870 sur l'île du Prieuré

Le 19 juillet 1870, la France déclare la guerre à la Prusse. L'armée française, mal préparée, n'offre pratiquement pas de résistance à la puissante armée prussienne.

Le 2 septembre, après la défaite de Sedan, Mac-Mahon capitule et Napoléon III est fait prisonnier.

Le 4 septembre, la République est proclamée mais la résistance à l'envahisseur s'engage.

Le 14 septembre 1870, les troupes françaises du Génie font sauter, à L'Isle-Adam, l'une des deux arches du Grand-Pont (côté île du Prieuré).

Pour maintenir la communication entre Parmain et L'Isle-Adam, un service de bac est mis en place. Dès la seconde quinzaine de septembre 1870, les troupes prussiennes pénètrent dans l'actuel Val d'Oise pour mener à bien l'encerclement de Paris.

Autour du pharmacien de Parmain, Louis Capron, la résistance active s'organise.

Le 23 septembre, ces francs-tireurs montent une embuscade en face du hameau de Stors et mettent en déroute un convoi prussien.

Ils dressent ensuite une barricade sur l'île du Prieuré, à proximité du pont détruit et transforment la conciergerie Est de l'ancien château des princes de Conti en redoute.

Cette résistance de Parmain et de L'Isle-Adam durera 7 jours et fera 114 tués et blessés du côté prussien et 7 tués côté français.

Pour marquer ce fait d'armes, une stèle commémorative a été élevée dans l'île du Prieuré, à l'emplacement de l'ancienne barricade.

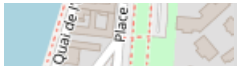
Elle porte l'inscription des noms des résistants français tués et celui de leur chef, le capitaine Louis Capron.

Ce dernier sera fait ultérieurement chevalier de Légion d'honneur et décèdera à L'Isle-Adam le 20 mai 1897.

## ▼ Coordonnées

Monument aux morts  
île du Prieuré  
95290  
L'Isle-Adam





**Source URL:** <https://www.ville-isle-adam.fr/equipement/monument-aux-morts-ile-du-prieure>